

COMPTE RENDU

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU LANGEADOIS

Séance du Vendredi 30 mars 2012
Au Val Fleuri de Langzac

Présents : Mmes Marie-Thérèse ROUBAUD, Chantal FARIGOULE GUEY, Catherine JAMMES, Maguy BOUCHE, Annie PLANTIN et Mathilde PIGEON et Mrs Franck NOEL-BARON, Jean-Paul PASCAL, Bernard VISSAC, Stéphane VISSAC, Joseph VISSAC, Jean-Pierre KREMBSER, Joseph TORRENT, Jean-Hervé AMBLARD, Denis FOURY, Jean-Marc CHASSEFEYRE, Alain CUSSAC, Roger GAUTHIER, Noël JOUVE, Serge ROCHER, El Hadj Ahmed MEDHEB, Louis BARTHELEMY, Robert CHAUSSE, Gilles RUAT. Guy BRUSTEL et Roger PORTAL.

Représentés : Mr Franck MASSEBOEUF par Gérard BEAUD, Mme Aline MICHEL par Pierre BENOIST et Mme Christiane LONJON par Michel CHALMETON.

Excusés : Mrs Fabrice BRUNET, Didier MARTIN, Jean-Michel DURAND et Marc VAN DER WINDT.

Absent : Hervé HUGON.

Assistés également : Melle Caroline SCHELL et M. Eric AUBERT.

Secrétaire de séance : Mme Marie-Thérèse ROUBAUD.



Rappel de l'ordre du jour suivant :

1- Validation du précédent CR

Finances, programmation et travaux

- 2- Présentation, débat et vote du budget principal 2012
- 3- Présentation, débat et vote du budget annexe Ferme du Pradel 2012
- 4- Présentation, débat et vote du budget annexe ZAE de Chambaret 2012
- 5- Vote des taux de TEOM pour 2012
- 6- Vote des taux de fiscalité pour 2012
- 7- Autorisation pour constitution de provision suite au cautionnement bancaire de la Communauté sur les projets réalisés par le SECCOM
- 8- Versement d'un fonds de concours à la Commune de Prades
- 9- Affectations de subventions 2012 aux associations et autres organismes de droit privé

Développement économique, agriculture et tourisme

- 10- Renouvellement de la convention triennale de partenariat avec l'office de tourisme Intercommunautaire des Gorges de l'Allier
- 11- Engagement du dossier d'Opération Collective de Modernisation du Commerce et de l'Artisanat
- 12- Demande de subvention au FEDER Massif Central pour le dossier de candidature à l'appel à projets « pôle nature »

Affaires scolaires, enfance/jeunesse, culture et sport

- 13- Admission en non-valeur de titres de créances irrécouvrables
- 14- Adoption d'une convention de partenariat avec Auzon Communauté pour l'organisation de séjours adolescents pendant les vacances scolaires
- 15- Convention avec l'association Soleil Devant pour l'organisation d'un séjour en résidence d'animation culturelle

Administration

- 16- Retrait des Communes de Saint Préjet d'Allier et de Monistrol d'Allier du SICALA
- 17- Désignation d'un nouveau délégué Communautaire suppléant pour la Commune de Siaugues Sainte Marie
- 18- Désignation d'un nouveau délégué suppléant de la Commune de Siaugues Sainte Marie au SMAT du Haut-Allier
- 19- Questions diverses



Le Président accueille les représentants du Conseil Communautaire des jeunes qui présentent à l'assemblée le projet « Fan de Sport » qu'ils veulent organiser le samedi 26 mai 2012 à l'Île d'amour de 9h à 18h. Le budget prévisionnel de la manifestation s'établit à 1 255 € dont 300 € de participation de la Communauté. A l'unanimité le Conseil approuve le projet, accepte la participation de la Communauté et félicite les jeunes pour cette initiative.

Marie-Thérèse ROUBAUD est désignée secrétaire de séance.

Le Président donne lecture au Conseil des PV de Bureau du 6 février et 9 mars derniers. Ces PV n'appellent pas de commentaire ni de remarque particulière.



1 - VALIDATION DU PRECEDENT CR

Le compte rendu de la réunion du 24 février 2012 est validé à l'unanimité des présents.

2 - PRESENTATION, DEBAT ET VOTE DU BUDGET PRINCIPAL 2012

Le BP 2012 est présenté par M. Robert CHAUSSE.

Section de Fonctionnement :

- Dépenses = 5 313 597.50 €

- Charges à caractère général = 843 820 €
- Charges de personnel = 418 650 €
- Reversements de fiscalité = 1 565 727 €
- Autres charges de gestion courante = 1 138 517.59 €
- Charges financières = 13 200 €
- Amortissement = 109 777.83 €
- Virement en investissement = 382 783.47 €
- Dépenses imprévues et provisions = 840 121.47 €
- Charges exceptionnelles = 1 000 €

- Recettes = 5 313 597.50 €

- Excédent reporté = 895 619.62 €
- Produits des services = 122 500 €
- Impôts et taxes = 2 958 058.44 €

- Dotations et participations = 1 225 770.75 €
- Autres produits de gestion courante = 78 000 €
- Produits exceptionnels et atténuation de charges = 33 648.69 €

Section d'Investissement:

- Dépenses = 3 109 311.44 €

- Aide au logement = 50 000 €
- Aire des gens du voyage = 70 000 €
- Halle des Sports = 1 680 000 €
- Enfance/jeunesse Mazeyrat d'Allier = 650 000 €
- Travaux école et gendarmerie = 21 000 €
- Virement sur ZAE Chambaret = 36 322.85 €
- Equipements, mobilier et matériels = 38 000 €
- Etudes = 21 500 €
- Dette en capital = 23 731,58 €
- Amortissement = 17 648,69 €
- Déficit reporté = 424 608.32 €
- Dépenses imprévues = 76 500 €

- Recettes = 3 109 311.44 €

- FCTVA = 250 000 €
- Excédent et virement de section = 956 783.61 €
- Amortissement = 97 777.83 €
- Subventions Halle des Sports : 1 223 000 €
- Subventions aire des gens du voyage = 124 910 €
- Subventions enfance/jeunesse Mazeyrat d'Allier = 446 400 €
- Subvention observatoire de biodiversité = 10 440 €

Soumis au vote par le Président, le BP 2012 est validé à l'unanimité des présents.

3 - PRESENTATION, DEBAT ET VOTE DU BUDGET ANNEXE FERME DU PRADEL 2012

Le BP de la ferme du Pradel est présenté par M. Robert CHAUSSE et s'équilibre en section de fonctionnement en Dépenses/Recettes à hauteur de 8 329.71 € et en section d'investissement en Dépenses/Recettes à hauteur de 8 047.47 €.

Il est adopté à l'unanimité des présents.

4 - PRESENTATION, DEBAT ET VOTE DU BUDGET ANNEXE ZAE DE CHAMBARET 2012

Le BP 2012 de la ZAE de Chambaret est présenté par M. Robert CHAUSSE.

Il s'équilibre en section de fonctionnement en Dépenses/Recettes à hauteur de 22 453.32 € et en section d'investissement en Dépenses/Recettes à hauteur de 99 486.17 €.

M. Gérard BEAUD demande si des contacts avec des entreprises intéressées pour s'installer sur la zone sont engagés.

Le Président répond qu'à ce jour aucun lot n'est commercialisé et que les différents contacts établis avec de potentiels acquéreurs de terrain ne se sont pas concrétisés. Il rajoute que la Communauté s'est engagée dans l'élaboration d'un plan de communication pour lancer la commercialisation de la zone et qu'il compte également sur les actions du SECCOM pour assurer la promotion de la ZAE.

Le BP 2012 est validé à l'unanimité des présents.

5 - VOTE DES TAUX DE TEOM POUR 2012

Le Président de la Communauté présente la délibération sur la TEOM qui pour 2012 s'établit à 900 166.68 €. Il souligne que le produit est appelé par le SICTOM en fonction du nombre de collectes assurées et des habitations desservies. Appliqué aux bases fiscales du foncier bâti le produit à recouvrer se traduit par un taux d'imposition de 12.04 % pour 2012.

Le Président rajoute que depuis 2003, date à laquelle la compétence ordures ménagères a été transférée à la Communauté de Communes, le produit de la taxe est passé de 487 000 € à 900 166 € soit une progression de + 85 %.

M. Gérard BEAUD considère que la Communauté a un devoir de traitement local de ses déchets pour éviter leur transfert vers d'autres départements.

Le Président souligne que la Communauté avait testé il y a 4 à 5 ans un nouveau rythme de collecte dont les conclusions avaient été concluantes mais pas appliquées jusqu'à ce jour par le SICTOM Issoire/Brioude.

Mme Mathilde PIGEON, déléguée au SICTOM, précise qu'une étude d'optimisation de la collecte et du traitement des déchets est en cours et que les conclusions sont attendues.

Mme Marie-Thérèse ROUBAUD se demande s'il ne faut pas engager une réflexion localement pour la création d'une décharge ?

Le Président et le Maire de la Commune de Siaugues Sainte Marie rajoutent que la Communauté, avec l'aval du SICTOM Issoire/Brioude, a engagé une étude sur les conditions de la valorisation locale des déchets fermentescibles qui, si les conclusions sont favorables, pourrait réduire les quantités collectées et transportées vers des sites de traitements extérieurs.

La délibération est adoptée par 28 POUR, 0 CONTRE et 1 ABSTENTION (M. Gérard BEAUD).

6 - VOTE DES TAUX DE FISCALITE POUR 2012

Le Président présente le produit fiscal prévisionnel pour 2012 que la Communauté de Communes devrait percevoir :

CFE : 579 921 €

TH : 855 172 €

TFNB : 13 363 €

CVAE : 318 937 €

TASCOM : 79 362 €

Taxe additionnelle FNB : 9 514 €

IFER = 65 408 €

Allocations compensatrices = 119 568 €

Prélèvement FNGIR = - 282 629 €

Ce qui représente un produit net fiscal de 1 758 616 €.

Pour conserver ce produit, le Président propose de maintenir les taux de fiscalité 2012 aux mêmes niveaux que ceux de 2011, à savoir :

TH : 8.78 %

TFNB + 2.89 %

CEF + 24.90 %

La délibération est validée à l'unanimité des présents.

7 - AFUTORISATION POUR CONSTITUTION DE PROVISION SUITE AU CAUTIONNEMENT BANCAIRE DE LA COMMUNAUTE SUR LES PROJETS REALISES PAR LE SECCOM.

Le Président explique aux membres du Conseil que chaque année la Communauté provisionne dans ses comptes la somme de 12 000 € pour couvrir les éventuelles défaillances de paiements des loyers liés au cautionnement bancaire de la Communauté sur les projets SECCOM.

Mrs Robert CHAUSSE et Franck NOEL-BARON demandent au Président du SECCOM des précisions sur l'entrée de la Communauté de Communes au Pays de Paulhaguet et sur le règlement des cotisations suite à l'article paru dans la presse locale.

Le Président du SECCOM explique que le Syndicat n'enregistrera pas les cotisations de la Communauté de Paulhaguet sur les 2 exercices (environ 30 000 €) mais qu'en revanche elle participe, pour le même montant, à l'étude de faisabilité de la zone d'activités intercommunautaire le long de la RN 102.

La délibération est validée à l'unanimité des présents.

8 - VERSEMENT D'UN FONDS DE CONCOURS A LA COMMUNE DE PRADES

Le Président propose de continuer à accompagner financièrement la Commune de Prades dans le fonctionnement de sa plage et suggère de renouveler le fonds de concours de la Communauté à hauteur de 4000 €.

La délibération est validée à l'unanimité des présents.

9 - AFFECTATIONS DE SUBVENTIONS 2012 AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES ORGANISMES DE DROIT PRIVE

A l'unanimité des présents, le Conseil valide les subventions suivantes :

- Ecole de musique et danse MELODICA = 22 905.98 €
- Action J43 = 300 €
- La Pierre Chany = 2000 €
- Festival de BD = 1510 €
- ADMR Langeac = 3000 €
- Salon du livre à Prades = 500 €
- Amis de Pébrac (organisation d'un concert) = 800 €

10 - RENOUELEMENT DE LA CONVENTION TRIENNALE DE PARTENARIAT AVEC L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAUTAIRE DES GORGES DE L'ALLIER.

Mme Marie-Thérèse ROUBAUD présente la délibération et indique que la convention de partenariat avec l'OTI des Gorges de l'Allier est arrivée à échéance fin 2011 et qu'il est proposé de la renouveler pour une période de 3 ans.

Les objectifs sont les suivants :

- ↳ Renforcer la notoriété de la destination
- ↳ Développer une offre touristique basée sur les valeurs et les atouts du territoire
- ↳ Structurer l'offre par l'animation des réseaux d'actions et la mutualisation des actions
- ↳ Optimiser et professionnaliser la promotion, la communication, la distribution et la mise en marché de l'offre touristique en privilégiant notamment les nouvelles technologies.

L'article 7 de la convention d'objectifs est modifié comme suit : « Si, sur présentation des bilans annuels, des modifications devaient être apportées pendant la durée de la convention pour une nouvelle organisation des points d'accueil, elles donneront lieu à une modification de l'engagement financier de la Communauté de Communes du Langeadois. L'OTP et la Communauté de Communes s'engagent à étudier les nouvelles modalités financières au cours du dernier trimestre de chaque exercice. Toute modification fera l'objet d'un avenant à la présente convention ».

La délibération est validée à l'unanimité des présents.

11 - ENGAGEMENT DU DOSSIER D'OPERATION COLLECTIVE DE MODERNISATION DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT

Mme Marie-Thérèse ROUBAUD présente les actions qui ont été identifiées dans le programme FISAC :

ACTION 1 : Création d'un schéma directeur pour la signalétique des entreprises

ACTION 2 : Etude de faisabilité pour la reprise de la boulangerie de Pinols

ACTION 3 : Actions de communication pour la promotion de la ZAE de Chambaret

ACTION 4 : Signalétique des entreprises

ACTION 5 : Aménagement de la place de la liberté à Langeac

ACTION 6 : Accessibilité des boutiques aux PMR, rénovation des vitrines et des enseignes, sécurisation des locaux professionnels et modernisation des entreprises.

Pour ces actions (hors action 5) l'aide sollicitée au FISAC est de 154 000 € pour une aide de la Communauté de 139 500 €.

La délibération est validée à l'unanimité des présents.

12 - DEMANDE DE SUBVENTION AU FEDER MASSIF CENTRAL POUR LE DOSSIER DE CANDIDATURE A L'APPEL A PROJETS « PÔLE NATURE »

Mme Marie-Thérèse ROUBAUD présente le dossier qui a été déposé en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays de Saugues. Elle souligne que ce dossier bénéficiera des crédits départementaux et Régionaux.

La thématique retenue et la suivante : « Gorges du Haut-Allier Margeride : destination eaux vives » avec 5 enjeux :

- ✦ ENJEUX 1 : poursuivre et/ou rénover les aménagements et équipements publics liés à la pratique des eaux vives et des sports de pleine nature.
- ✦ ENJEUX 2 : accompagner les acteurs privés des filières eaux vives et sports de pleine nature dans leur projet
- ✦ ENJEUX 3 : concevoir et créer de nouveaux outils et supports de communication et de promotion
- ✦ ENJEUX 4 : développer la formation pour les acteurs de la filière eaux vives et des sports de plein air
- ✦ ENJEUX 5 : mettre en marché les produits multi activités et eaux vives.

La Communauté de Communes du Langeadois est maître d'ouvrage de l'action 1 de l'enjeu 1 qui concerne le réaménagement des points d'embarquement et de débarquement des loisirs d'eaux vives et les points de baignade. Cette action est estimée à 125 000 € avec une participation Communautaire de 37 500 €.

La délibération est validée à l'unanimité des présents.

13 - ADMISSION EN NON VALEUR DE TITRES DE CREANCES IRRECOURVABLES

Le Président propose aux membres du Conseil d'inscrire en non-valeur la somme de 267.15 € correspondant à des créances irrécouvrables au titre du transport scolaire.

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

14 - ADOPTION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC AUZON COMMUNAUTE POUR L'ORGANISATION DE SEJOURS ADOLESCENTS PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES.

Mme Annie PLANTIN expose au Conseil la convention cadre qui fixe les conditions de partenariat avec Auzon Communauté pour l'organisation de séjour d'ados. Elle s'appliquera pour chaque séjour organisé avec une annexe détaillée qui définira pour chaque séjour les modalités particulières.

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

15 - CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION SOLEIL DEVANT POUR L'ORGANISATION D'UN SEJOUR EN RESIDENCE D'ANIMATION CULTURELLE

Le Conseil valide à l'unanimité la convention qui prévoit l'organisation d'un séjour de 5 jours avec les ados sur le thème de l'animation d'une web radio locale. Le coût du séjour pour 25 jeunes est estimé à 6 965 € avec une participation financière de la Communauté de Communes du Langeadois de 20 %.

16 - RETRAIT DES COMMUNES DE SAINT PREJET D'ALLIER ET DE MONISTROL D'ALLIER DU SICALA

Le Conseil, à l'unanimité se prononce favorablement au retrait des Communes de Saint Préjet d'Allier et de Monistrol d'Allier au SICALA.

17 - DESIGNATION D'UN NOUVEAU DELEGUE COMMUNAUTAIRE SUPPLEANT POUR LA COMMUNE DE SIAUGUES SAINTE MARIE

Les nouveaux délégués titulaires et suppléants de la Commune de Siaugues Sainte Marie à la Communauté de Communes du Langeadois sont les suivants :

Délégués Titulaires

- M. Robert CHAUSSE
- Mme Mathilde PIGEON
- M. Gilles RUAT

Délégués Suppléants

- Mme Annie CARLET
- M. Philippe PIERRE-FAVARD
- Mme Christelle VIALLET

La délibération est validée à l'unanimité des présents.

18 - DESIGNATION D'UN NOUVEAU DELEGUE SUPPLEANT DE LA COMMUNE DE SIAUGUES SAINTE MARIE AU SMAT DU HAUT-ALLIER

Les nouveaux titulaires et suppléants de la Commune de Siaugues Sainte Marie à la Communauté de Communes du Langeadois sont les suivants :

- Déléguée titulaire : Monsieur Robert CHAUSSE
- Délégué suppléant : Monsieur Gilles RUAT

La délibération est validée à l'unanimité des présents.

19 - QUESTIONS DIVERSES

Aucune



- ↳ La prochaine séance du Conseil Communautaire est fixée au vendredi 29 juin 2012 à 20h30 à Pinols.
- ↳ La séance du Conseil Communautaire est levée à 23h36.

Fait à Langeac,
Le 10 mai 2012

La secrétaire de séance,



Marie-Thérèse ROUBAUD



Le Président,



Franck NOEL-BARON

DIFFUSION : A tous les délégués communautaires, les agents, site Internet et panneau d'affichage de la C.C.L.